

Note conceptuelle et Appel à contributions

CONFÉRENCE ÉCONOMIQUE AFRICAINE 2019

Emplois, entrepreneuriat et développement des capacités pour les jeunes africains

2-4 décembre 2019

Charm el-Cheikh, Égypte



Groupe de la Banque africaine de développement



Commission économique pour l'Afrique



Programme des Nations Unies pour le développement

1. Introduction

- 1.1. La Conférence économique africaine 2019 (CEA), organisée conjointement par la Banque africaine de développement, la Commission économique pour l'Afrique et le Programme de Nations Unies pour le développement se tiendra à **Charm el-Cheikh, Égypte, du 2 au 4 décembre 2019**. Le thème de la conférence, « **Emplois, entrepreneuriat et développement des capacités pour les jeunes africains** », est parfaitement aligné sur l'objectif de développement durable (ODD) n°8, à savoir « *Promouvoir une croissance économique partagée et durable, le plein emploi et un travail décent pour tous* ». De plus, elle concorde avec les aspirations de l'agenda 2063 de l'Union africaine où « *le chômage de jeunes sera éliminé et les jeunes africains bénéficieront du plein accès à l'éducation, formation, compétences et technologies, services de santé, emplois et opportunités économiques (...)* ». En tant que « *pionniers de la société de la connaissance africaine* », les jeunes contribueront de manière significative à l'innovation et l'esprit d'entreprise sur le continent à condition que toutes les ressources nécessaires soient mobilisées pour leur permettre de réaliser leur plein potentiel.
- 1.2. Le thème de cette année s'inscrit également dans les programmes des partenaires de la CEA : la Banque africaine de développement, le Programme des Nations Unies pour le développement et la Commission économique pour l'Afrique. Ces institutions conviennent qu'une population jeune, compétente, productive, innovante et entreprenante, préparée de manière adéquate aux défis actuels et futurs d'un marché du travail de plus en plus dynamique, peut être un catalyseur pour lutter contre le chômage des jeunes et contribuer à une croissance économique inclusive et durable.
- 1.3. La conférence vise à réunir des représentants de la jeunesse, des chercheurs, des décideurs, des partenaires de développement et d'autres acteurs pour débattre de l'évolution récente des questions relatives à l'emploi de jeunes en Afrique, au développement de leurs compétences et à leur esprit entrepreneurial, et tirer des enseignements des réformes actuellement mises en œuvre. Elle permettra d'examiner les données factuelles les plus récentes et les défis émergents en matière de chômage chez les jeunes, de développement des compétences et des capacités en Afrique, pour éclairer la mise en œuvre des stratégies et identifier les politiques novatrices et réalisables fondées sur des éléments probants. La conférence inclura finalement des présentations de qualité sur la recherche orientée vers les politiques à la fois par des universitaires et de jeunes chercheurs talentueux du continent qui débattront et recommanderont des options de politiques sur la manière de remédier aux inadéquations persistantes entre les besoins du marché du travail et les compétences acquises par la jeunesse africaine.

2. Contexte

- 2.1. Le nombre de jeunes africains augmente rapidement et devrait doubler pour atteindre plus de 830 millions d'ici 2050. Cette augmentation de la population en âge de travailler pourrait stimuler la productivité et faciliter une croissance inclusive sur tout le continent.

Cependant, une grande partie de cet essor démographique reste largement inexploitée. Chaque année, alors que 10 à 12 millions de jeunes entrent sur le marché du travail en Afrique, seuls environ 3 millions d'emplois formels sont créés. En outre, les bienfaits potentiels de ce filon démographique n'ont pas encore été observés, puisque près d'un tiers des jeunes africains âgés de 15 à 35 ans sont au chômage et qu'un tiers occupent un emploi instable, principalement dans le secteur informel. Malgré les récents engagements en faveur de l'autonomisation des femmes, ce sont elles qui souffrent le plus du chômage et du sous-emploi, et qui sont le plus confrontées à des obstacles pour accéder à des opportunités professionnelles et gagner un salaire égal à celui des hommes.

- 2.2. L'un des facteurs expliquant le taux de chômage élevé des jeunes africains est lié au mauvais développement de leurs compétences et de leurs capacités, ce qui entraîne un déséquilibre structurel entre les besoins des employeurs et les compétences des jeunes. De plus, là où on trouve des emplois, les ressources pour investir dans l'amélioration des compétences et le recyclage des compétences sont souvent limitées. Des investissements adéquats sont donc nécessaires pour que l'Afrique tire parti de son atout démographique et s'oriente vers une croissance durable et inclusive, tirée par des jeunes occupant des emplois décents et « verts », et développant des compétences pertinentes et des capacités appropriées. Ces financements permettront également aux jeunes africains d'acquérir des compétences utiles pour répondre aux demandes actuelles et futures du marché du travail. Il devient donc urgent de mettre en place des réformes pour favoriser la création d'opportunités professionnelles, renforcer les capacités des jeunes africains, augmenter leur productivité et promouvoir l'innovation et l'esprit d'entreprise. Ces réformes devraient également promouvoir la responsabilisation des jeunes afin de les inciter à davantage participer à la vie politique et économique du continent. En tant qu'acteurs du changement, les jeunes africains doivent pouvoir être capables d'assumer un rôle central dans la conception et la mise en œuvre des politiques de développement de la jeunesse, et de s'imposer dans les institutions chargées de promouvoir et de soutenir l'innovation, l'esprit d'entreprise et le développement des capacités. Par conséquent, une jeune main-d'œuvre qualifiée et responsabilisée représente un atout précieux qui peut aider les économies africaines à accélérer le rythme de leur transformation structurelle et de leur développement économique, pour encore mieux tirer parti des avantages de la quatrième révolution industrielle.
- 2.3. Les efforts pour endiguer le chômage et le sous-emploi chez les jeunes ont été lents à se mettre en place sur le continent, avec des effets somme toute disparates. Cependant, plusieurs institutions, gouvernements et autres parties prenantes continuent de plaider en faveur de réformes à adopter de toute urgence, par le biais de plusieurs projets politiques, notamment « Jobs for Youth in Africa » de la Banque africaine de développement (JfYA) (2016-2025), les Youth policies in Africa des Nations Unies en Afrique, entre autres. Ces réformes visent à créer des emplois décents et verts, à instaurer un salaire minimum, à améliorer les compétences et à renforcer les capacités des jeunes africains dans tous les secteurs économiques, y compris l'agriculture (production à la ferme et transformation hors ferme), l'industrie (construction, fabrication, mines et

services publics) et les TIC (télécommunications, produits et services numériques). La quantité limitée de données empiriques disponibles sur la nature des marchés du travail en Afrique constitue un obstacle majeur à la mise en œuvre effective de ces réformes. Le fait de ne disposer que de peu d'informations sur le secteur informel, les compétences de base actuelles, les nouvelles tendances du marché du travail (l'économie numérique, l'essor de l'automatisation) et sur la place des hommes et des femmes sur le marché du travail (en particulier aux postes de haut niveau) empêche grandement de prendre la pleine mesure du déficit de compétences sur le continent. Une question centrale qui se pose en Afrique est donc de savoir *comment combler le déficit de compétences des jeunes africains et développer leurs capacités entrepreneuriales dans un contexte des changements structurels en cours dans la plupart des pays et la dynamique des marchés du travail?* Cette question complexe forme le thème principal de la Conférence économique africaine de 2019, qui se déroulera à Charm el-Cheikh, Égypte du 2 au 4 décembre 2019.

- 2.4. La CEA 2019 vient en réponse à un appel incitant à passer à l'action pour améliorer les compétences, augmenter les opportunités d'emploi et renforcer les capacités entrepreneuriales des jeunes africains. La conférence traitera de divers aspects du chômage et du sous-emploi qui sont les défis majeurs des jeunes en Afrique. D'une part, elle sera l'occasion pour les chercheurs de présenter leurs derniers travaux sur les emplois des jeunes, l'acquisition de compétences et l'entrepreneuriat en Afrique, et de proposer des recommandations politiques pragmatiques et fondées sur des données factuelles pour relever les défis identifiés. D'autre part, elle servira de plateforme où les jeunes pourront partager leurs points de vue sur les défis actuels et futurs en matière d'emploi, de compétences et de capacités en Afrique. Plus précisément, la conférence proposera aux parties prenantes africaines, aux représentants de la jeunesse et aux dirigeants politiques : i) des idées et des réflexions sur la question du chômage des jeunes, de l'acquisition de compétences et de capacités entrepreneuriales ; ii) de discuter de l'efficacité des réformes et initiatives passées et actuelles visant à lutter contre le chômage des jeunes en Afrique ; iii) des options politiques novatrices pour tirer parti des avantages de la poussée démographique des jeunes africains et réduire le décalage existant entre les compétences réelles des jeunes et les besoins du marché du travail.
- 2.5. Les bouleversements inhérents à la quatrième révolution industrielle et pesant sur les compétences et les emplois des jeunes exigent de profonds changements dans les programmes d'enseignement existant dans la plupart des pays africains, sinon tous. Alors que les technologies numériques sont de plus en plus présentes dans le travail aujourd'hui, il devient nécessaire d'investir et de modifier les politiques pour que les jeunes africains acquièrent les connaissances, les compétences et les capacités nécessaires pour intégrer de manière adéquate un marché du travail de plus en plus concurrentiel et mondialisé. La conférence tentera de décrire ce que sera le marché du travail de demain sur le continent et d'identifier les réformes qui seront nécessaires pour promouvoir les compétences d'avenir. En tant que plateforme réunissant des enseignants, des gouvernements, le secteur privé et d'autres parties prenantes, la

conférence pourra efficacement mettre en avant les possibles évolutions futures du marché du travail, des politiques (et des programmes d'enseignement) et des investissements dans les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques, et les technologies de l'information et de la communication (TIC), etc. pour préparer les jeunes africains à ces changements.

3. Objectifs de la conférence

3.1 La CEA est aujourd'hui le principal forum de discussion autour des enjeux auxquels l'Afrique fait actuellement face. Les objectifs spécifiques des rencontres de la Conférence économique africaine sont les suivants :

- Promouvoir la gestion des connaissances, laquelle est un moteur important du dialogue politique et d'une planification et d'une mise en œuvre efficaces des politiques ;
- Engager un dialogue qui favorise l'échange d'idées et de réflexions innovantes parmi les chercheurs, les spécialistes du développement et les décideurs ;
- Encourager et améliorer les travaux de recherche sur les questions économiques et stratégiques liées au développement des économies africaines par la promotion de l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes ;
- Donner aux jeunes chercheurs africains, aux Africains de la diaspora et aux organisations la possibilité de partager leurs connaissances avec les décideurs ; et
- Faire office de plateforme et permettre aux chercheurs, décideurs et opérateurs du secteur privé de se rencontrer et de s'accorder sur l'intégration régionale et continentale, laquelle constitue un moyen d'accélérer le développement inclusif et durable de l'Afrique.

3.2 Depuis qu'elle a vu le jour en 2006, la CEA a encouragé le dialogue et l'échange de connaissances sur un éventail de problèmes et de défis rencontrés par l'Afrique (voir encadré 1).

Encadré 1 Thématiques passées de la Conférence économique africaine

1. CEA 2006 – Accélérer le développement de l'Afrique cinq ans après le début du XXI^e siècle
2. CEA 2007 – Opportunités et enjeux du développement de l'Afrique dans l'arène mondiale
3. CEA 2008 – Mondialisation, institutions et développement économique de l'Afrique
4. CEA 2009 – Encourager le développement en période de crises économique et financière

5. CEA 2010 – Établir un plan d'action pour la relance et la croissance à long terme de l'Afrique
6. CEA 2011 – Économie verte et transformation structurelle en Afrique
7. CEA 2012 – Développement inclusif et durable à l'ère de l'incertitude économique mondiale
8. CEA 2013 – L'intégration régionale en Afrique
9. CEA 2014 – Savoir et innovation pour la transformation de l'Afrique
10. CEA 2015 – Lutter contre la pauvreté et les inégalités dans le programme de développement pour l'après 2015
11. CEA 2016 – Nourrir l'Afrique : vers une agro-industrialisation pour une croissance inclusive
12. CEA 2017 – Gouvernance pour une transformation structurelle
13. CEA 2018 – Intégration régionale et continentale au service du développement de l'Afrique

4. Structure de la Conférence

- 4.1 Organisée conjointement par la Banque africaine de développement, la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique et le Programme des Nations Unies pour le développement, la Conférence économique africaine 2019 sera la 14^e édition de la CEA. Elle vise spécifiquement à fournir une plateforme pour lutter contre le chômage et le sous-emploi des jeunes et pour discuter de questions relatives au développement des compétences et entrepreneuriat de la jeunesse africaine.
- 4.2 Pour atteindre ses objectifs, la conférence s'articulera autour de 4 axes et de 12 mesures stratégiques. Les débats partiront de ces quatre axes pour proposer des solutions novatrices permettant de remédier à l'inadéquation persistante des compétences des jeunes africains et de leur donner les moyens de participer davantage au programme de développement du continent.
- 4.3 Chaque axe fera l'objet d'une séance plénière tandis que chacune des mesures stratégiques constituera le thème de l'une des 12 réunions parallèles. Les quatre axes de la Conférence et les 12 mesures stratégiques sont présentés dans le tableau 1 :

Tableau 1 : Quatre axes et 12 mesures pour le développement des compétences et la responsabilisation des jeunes en Afrique

N°	4 axes	12 mesures stratégiques
1.	Fondement conceptuel des compétences, de l'esprit d'entreprise et de la participation	1.1. Inadéquation des compétences et emplois pour les jeunes africains - Où en sommes-nous ? Qu'avons-nous appris ? Quelles possibilités s'offrent à nous ? Quelles sont les compétences nécessaires pour conduire la transformation de l'Afrique ?

	des jeunes africains sur le marché du travail.	<p>1.2. Expériences dans la mise à niveau des compétences des jeunes africains (dont l'esprit d'entreprise) - Où en sommes-nous ? Qu'avons-nous appris ? Quelles possibilités s'offrent à nous ?</p> <p>1.3. L'avenir du travail pour les jeunes - Où en sommes-nous ? Qu'avons-nous appris ? Quelles possibilités s'offrent à nous ? Comment soutenons-nous la création d'emplois décents et verts pour les jeunes ?</p> <p>1.4. Participation socio-économique et politique de la jeunesse africaine - Où en sommes-nous ? Qu'avons-nous appris ? Quelles possibilités s'offrent à nous ?</p>
2.	Institutions au service de la création d'emplois, de l'acquisition de compétences et du renforcement des capacités.	<p>2.1. Renforcement des institutions pour responsabiliser les jeunes africains, améliorer leurs compétences et renforcer leurs capacités.</p> <p>2.2. Réformer le secteur de l'éducation pour qu'il soit plus sensible à la dynamique du marché du travail en favorisant l'acquisition de compétences dans les technologies numériques, la science, la technologie, l'ingénierie, les mathématiques et d'autres compétences d'avenir.</p> <p>2.3. Réformes institutionnelles visant à promouvoir l'innovation, l'esprit d'entreprise et la participation grâce aux droits de propriété, etc.</p>
3.	Mobilisation du secteur privé au service de l'emploi et de l'employabilité des jeunes.	<p>3.1. Promouvoir les partenariats entre les éducateurs et le secteur privé pour faciliter l'apprentissage et promouvoir l'innovation.</p> <p>3.2. Attirer les investissements du secteur privé pour favoriser les compétences des jeunes, l'innovation et les chaînes de valeur afin de constituer une masse critique d'entrepreneurs.</p> <p>3.3 Renforcer l'innovation pour soutenir les jeunes entrepreneurs et consolider le rôle des jeunes dans les prises de décision.</p>
4.	Création de partenariats pour combler le déficit de compétences existant et favoriser l'acquisition de compétences d'avenir.	<p>4.1. Favoriser l'interdépendance de toutes les parties prenantes autour du rapport emplois-compétences pour permettre une meilleure mise en œuvre des réformes et assurer le suivi des progrès réalisés.</p> <p>4.2. Redéfinir et élargir le partenariat entre les parties prenantes afin de progresser davantage dans la réduction du déficit de compétences observés actuellement chez les jeunes.</p>

5. Procédures et calendrier de soumission des articles

5.1 Les auteurs qui le souhaitent peuvent soumettre leurs articles à l'adresse email suivante : aec2019@afdb.org, en copiant a.salami@afdb.org et a.m.ndungu@afdb.org. Seuls les textes complets adressant le thème de la conférence seront retenus pour faire l'objet d'une présentation. Nous vous encourageons en outre à soumettre des textes axés sur les politiques et propositions de solutions s'appuyant sur un travail empirique important. La priorité sera donnée aux articles proposant des recommandations de politique.

5.2 Les participants et les experts qui soumettent leur article en vue de la Conférence doivent respecter les principales échéances spécifiées dans le tableau 2 :

Tableau 2 : Calendrier annoté

Annotation	Date limite
Date limite des soumissions	7 août 2019
Notification de l'approbation finale	7 octobre 2019
Dernier jour d'inscription pour les intervenants	28 octobre 2019
Clôture des réservations de billets d'avion	15 novembre 2019
Dates de la Conférence	2-4 décembre 2019

5.3 Les jeunes chercheurs africains, tous sexes confondus, sont tout particulièrement encouragés à soumettre leur article. L'un des objectifs de la CEA consiste à offrir aux jeunes chercheurs africains la possibilité de partager leurs travaux avec un large public, d'une part, et d'élargir leur réseau, d'autre part.

5.4 Les institutions coorganisatrices examineront avec professionnalisme tous les articles soumis ; les pairs chargés de cette tâche ne connaîtront pas les noms des auteurs. Les articles qui auront été retenus pour faire l'objet d'une présentation seront ainsi des travaux originaux de qualité.

5.5 D'éminents experts évalueront les articles présentés, et une récompense sera remise à un jeune auteur dont l'article aura été considéré comme le meilleur de la Conférence. Le nom du gagnant sera annoncé à la cérémonie de clôture.

6. Produits et résultats escomptés

6.1 La Conférence devrait notamment déboucher sur :

- Un rapport de conférence ;
- La publication éventuelle des délibérations, qui comprendront les commentaires et les retours pertinents des pairs et des participants ;
- La publication prochaine d'une sélection d'articles dans un numéro spécial de la revue *African Development Review* ;

- Le partage de documents politiques.

7. **Soutien financier**

7.1 Il sera demandé aux auteurs d'indiquer s'ils ont besoin d'un soutien financier pour couvrir les dépenses (déplacement, hébergement et indemnité journalière de subsistance) effectuées dans le cadre de leur participation à la Conférence. Seul un auteur par article retenu sera éligible à un soutien financier. Ce soutien est essentiellement réservé aux auteurs qui présenteront leur article et aux jeunes chercheurs africains.